



## COMMISSION NATIONALE DES INVESTISSEMENTS

Seize entreprises reçoivent  
des agréments

Les membres de la CNI, le 1er avril, lors des travaux Adiac

Au cours de sa première session annuelle organisée à Brazzaville, la Commission nationale des investissements a attribué des agréments définitifs à seize entreprises. Celles-ci envisagent de développer des projets dans les secteurs de l'agropastoral, la pêche, l'automobile, le bâtiment et travaux publics, les services portuaires, les transports, les assurances.

Ces projets représenteront un investissement global estimé à plus de 2 500 milliards FCFA et vont générer environ 3 578 emplois directs au profit des jeunes.

Page 3

## DÉPARTEMENT DU NIARI

La Zone agricole protégée  
de Louvakou lancée

Une vue des semences et intrants agricoles DR du département du Niari. La plateforme d'une superficie de 100 hectares accueillera les

Le district de Louvakou a été doté d'une Zone agricole protégée (ZAP), la troisième

cultures de manioc, de soja et de maïs. Les activités ont été lancées officiellement par le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, qui a également remis du matériel aratoire aux producteurs. « Nous développons les ZAP pour renforcer notre souveraineté alimentaire, parce que nous sommes très dépendants de l'extérieur », a-t-il indiqué.

Page 5

## CLIMAT

## Plaidoyer pour l'amélioration de la gouvernance

Le groupe des experts pour la synergie entre les organisations et plateformes de la société civile plaide pour l'amélioration de la gouvernance climatique. « Il est question

d'avoir une position commune sur des problématiques climatiques d'envergure nationale. Le grand public doit être conscientisé sur les enjeux autour de la gestion climatique », a expliqué Nina Cyn-

thia Kiyindou Yombo, chargée de programme ressources naturelles et droits des communautés forestières à l'Observatoire congolais des droits de l'homme.

Page 5

## EXPLOITATION FORESTIÈRE

Une étude encourage  
les allègements fiscaux

Le massif forestier du Bassin du Congo Adiac seurs de l'environnement qui proposent des approches dont celle consistant à promouvoir la production agricole certifiée.

Publiée par l'Association technique internationale des bois tropicaux, une étude exhorte aux politiques concessionnaires certifiées dans le Bassin du Congo à travers la baisse de taxes fiscales pour les producteurs responsables. La forte demande des produits forestiers et la pression liée à la déforestation inquiètent les défen-

Page 3

## ÉDITORIAL

## Pain

Page 2

## ÉDITORIAL

## Pain

Les minotiers et les boulangers s'adonnent de façon délibérée à majorer le prix de la farine et à réduire le grammage du pain. Ils ont été interpellés par les pouvoirs publics dont l'une des missions régaliennes est de protéger les consommateurs des dérives des commerçants.

La remise des pendules à l'heure était assortie de menace de sanctions aux contrevenants. Le pain fait l'objet d'un regard attentif des services compétents qui ont mis en place des mesures pour protéger les acteurs du secteur contre les chocs inhérents à la pandémie du coronavirus et à la crise en Ukraine.

Les boulangers doivent, en principe, observer la réglementation en vigueur et les décisions spécifiques définies de commun accord avec les pouvoirs publics. Parce que certains d'entre eux risquent de voir leurs fabriques fermées à l'issue des opérations de contrôle qui seront organisées par les services du commerce.

Les subventions étatiques opérées dans le domaine au cours des dernières années visent à supporter les importations de la farine, à lutter contre la parafiscalité et la vie chère. L'objectif est de soulager le panier de la ménagère, en protégeant les emplois et les petites et moyennes industries.

En dehors de la question du prix et du poids, se pose une autre relative aux conditions de production et de transport du pain. Un contrôle rigoureux dans la chaîne de distribution permettra d'épargner la population des maladies dues à la consommation d'aliments insalubres.

Les Dépêches de Brazzaville

## VIE DES PARTIS

## Le CAR interpelle sur la nécessité d'une bonne gouvernance

Le Comité d'action pour le renouveau (CAR) que dirige Clotaire Mboussa-Ellah a animé, le 31 mars à Brazzaville, une conférence de presse articulée autour de trois points, à savoir la gouvernance électorale, les institutions constitutionnelles et les différentes réformes ainsi que la gestion des administrations.



Mboussa-Ellah

Le président du CAR a expliqué que la gouvernance électorale continue à diviser au plus haut niveau la classe politique, suscitant des débats de fond et de forme sur la procédure et la méthodologie de détermination du corps électoral d'une part, et l'organisation elle-même des élections, d'autre part.

Diversément interprétée, cette gouvernance électorale figure au centre du débat contradictoire entre les acteurs politiques et le gouvernement, au mépris des engagements pris au cours des concertations politiques, lesquels mériteraient d'être examinés et traités une bonne fois pour toutes.

Pour Clotaire Mboussa-Ellah, bon nombre des recommandations des concertations politiques tenues dans le pays ne sont toujours pas exécutées telles que la réaffirmation de l'introduction de la biométrie et la subordination de sa mise en œuvre, la poursuite

du découpage électoral, le réexamen par une commission de l'avant-projet de loi sur le financement des campagnes.

« C'est fort de ce constat que la question sur la gouvernance électorale fera encore objet du débat politique et restera posée sans aucune exception par la majorité, l'opposition et les partis du centre », a signifié le président du CAR.

Au regard de ce constat, le gouvernement devra envisager des consultations politiques en vue de convenir sur la gestion des dites recommandations ou engagements pris au cours de ces concertations. Dégager ensemble un consensus sur la nécessité de l'applicabilité de ces recommandations restantes ou simplement leur retrait si les conditions ne s'y prêtent, a-t-il suggéré.

De la question des institutions constitutionnelles, le cas des Conseils consultatifs, Clotaire

Mboussa-Ellah propose qu'il faut les réformer, les restructurer et leur fixer des nouvelles missions à l'instar de celles qu'ils avaient auparavant car certaines sont perçues de nos jours comme du passé et même caduques.

Sur la gestion des administrations publiques, il a déploré le fait que les règles élémentaires de gestion sont souvent mal appréhendées, diversement interprétées ou mal appliquées sinon rien du tout par les dirigeants des administrations. La gestion des budgets et des fonds publics devient préoccupant, notamment la gestion du budget de l'Etat, a-t-il dit.

Sur la vie et le fonctionnement de l'opposition politique congolaise, enfin, le président du CAR a rappelé qu'elle est une force de dénonciation et de proposition. Dénoncer ce qui ne va pas et proposer des schémas alternatifs en vue du progrès dans le sens de l'intérêt général sinon national et pour le bien du peuple. En cela, il a appelé au renouvellement de sa prospective qui s'avère nécessaire après les élections de 2022. « Une convention nationale s'impose et devra regrouper tous les partis qui se réclament de l'opposition et devra se tenir dans la diversité de positionnement des uns et des autres. Pour se mettre à l'abri des échecs du passé, ce nouveau rassemblement sera construit sur un moulage unique », a-t-il proposé.

Jean Jacques Koubemba

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Gombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlu Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault  
Adjoint à la direction : Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## INVESTISSEMENT

# Plus de 2500 milliards FCFA à placer dans des micro projets

La Commission nationale des investissements (CNI) a tenu, le 1<sup>er</sup> avril à Brazzaville, sa première session de l'année. Sur les vingt-quatre dossiers examinés, des titres d'agrément ont été accordés à seize entreprises, représentant un potentiel d'investissement global de plus de 2 572 milliards F CFA.

Pour sa première session annuelle, la CNI a statué sur vingt-quatre dossiers d'agrément sollicités par des investisseurs. A l'issue des travaux, elle a attribué des agréments définitifs à seize entreprises ayant rempli toutes les conditions et, à titre provisoire, à une autre, en attendant que celle-ci réajuste le dossier. Dans le lot, cinq dossiers d'agrément ont été ajournés pour n'avoir pas pu remplir les critères d'éligibilité.

Les entreprises accréditées projettent d'investir dans divers secteurs d'activités, dans le but d'impulser la dynamique économique nationale en vue de contribuer à sa diversification. Elles envisagent de développer des projets, entre autres, dans l'agropastoral et la pisciculture, la pêche, l'automobile, le bâtiment et travaux publics, les services portuaires, les transports, les assurances et réassurances, la gestion, la promotion immobilière et hôtelière, les services, les transports et l'exploitation forestière.

Si tous ces projets venaient à être exécutés, ils représenteront un investissement global estimé à plus de 2 572 052 836 394 FCFA et vont générer environ 3 578 emplois directs au profit des jeunes.

Désormais titulaires des agréments, les sociétés adjudicatrices des titres devraient obtenir des allègements et avantages particuliers de la part du gouvernement, tel que cela est prévu dans la charte des investissements. Les privilèges résultant de ces allègements portent, entre autres, sur la réduction des droits de douane, de la taxe sur le bénéfice et bien d'autres faveurs fiscales spéciales.

Conformément à la même



Les membres de la CNI, le 1<sup>er</sup> avril, lors des travaux/Adiac

charte, les sociétés accréditées doivent recruter prioritairement le personnel congolais avec l'obligation de l'immatriculer à la sécurité sociale. Le même texte précise, par ailleurs, que ces entreprises sont tenues de transformer la matière première sur le sol

congolais afin de soutenir la diversification économique prônée par le gouvernement. Lors de sa dernière session du 11 au 30 novembre 2022, la CNI avait examiné trente-cinq dossiers d'agrément, dont vingt avaient reçu des agréments définitifs et huit

provisoires, un investissement global de plus de 510 123 000 000 FCFA.

La CNI est un organe d'exécution de la politique du gouvernement en matière de promotion des investissements. Elle compte une vingtaine de membres permanents, issus de diverses administrations publiques et privées, ainsi que de quelques institutions. Sa mission fondamentale est d'examiner les demandes d'agrément sollicitées par les entreprises.

*Firmin Oyé*

**Conformément à la même charte, les sociétés accréditées doivent recruter prioritairement le personnel congolais avec l'obligation de l'immatriculer à la sécurité sociale**

## EXPLOITATION FORESTIÈRE

# Une étude encourage les allègements fiscaux

La forte demande des produits forestiers et la pression liée à la déforestation inquiètent les défenseurs de l'environnement. Une nouvelle étude, publiée par la plateforme Atibt, encourage les politiques à soutenir les concessions certifiées dans le Bassin du Congo, à travers la baisse de taxes pour les producteurs responsables.

Dans l'étude publiée récemment par l'Association technique internationale des bois tropicaux (Atibt), les incitations fiscales par le biais de baisses de taxes pour les producteurs responsables pourraient compenser l'absence de prix majorés, mais diminueraient les recettes fiscales des États. Pour cela, l'une des approches explorées est celle d'un mécanisme de « bonus-malus », qui consiste à promouvoir la production agricole certifiée « zéro déforestation » ou « produite en agroforesterie », en particulier le cacao.

La particularité du bonus-malus suscité est que les revenus générés par le malus se réduisent progressivement, avec l'adoption croissante de la certification, ce qui nécessite une réduction parallèle des taux de bonus afin de respecter la neutralité budgétaire. Cette expertise renseigne que l'adoption d'un tel système créerait des gagnants et des perdants, et des mesures d'accompagnement ciblant les



Le massif forestier du Bassin du Congo/Adiac

petits producteurs sont souhaitables.

Outre le principe du bonus-malus, poursuit la même étude, plusieurs autres propositions ont ainsi été faites par les parties prenantes visant la réduction

des taxes pour des concessions certifiées. La première consiste notamment à utiliser la fiscalité forestière comme incitation à l'adoption de meilleures pratiques de gestion dans les pays en développement.

En ce qui concerne la deuxième proposition expérimentée notamment au Cameroun avec l'Union européenne, il est question de la « réduction fiscale compensée », mais celle-ci n'a pas réussi à convaincre les diri-

geants, en raison du manque de soutien du ministère en charge des forêts qui a fait valoir que la certification sera plus avantageuse pour les entreprises étrangères par rapport aux exploitants forestiers nationaux. Plusieurs partenaires ont été sollicités pour accompagner la réforme en 2018, notamment la Banque mondiale, l'Organisation internationale des bois tropicaux, le Fonds monétaire international, le Fonds international de développement agricole, le World Resources Institute.

L'étude de l'Atibt a avancé le principe d'une modulation de la fiscalité en fonction de la « durabilité des modes de production », tant dans le secteur forestier qu'agricole. Les gouvernements du Bassin du Congo ont donc le choix de sélectionner un ou plusieurs systèmes de certification, privés ou publics, et cibler les incitations fiscales sur ces produits certifiés.

*Fiacre Kombo et Gloria Imelda Lossele*



## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMES)



### AMI N°005-PPM/MPSIR/UCP-PRODIVAC 2023 pour le Recrutement d'une ONG

#### Chargée d'assurer un appui technique et organisationnel aux groupes communautaires et des ménages en agroforesterie

Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement : 5565130000801

N° d'identification du Projet : P-CG-AAG-004

1. La République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », composante 2 et à l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'appui technique et organisationnel aux groupes communautaires et de ménages en agroforesterie.

2. Les services prévus au titre de ce contrat consistent d'assurer l'appui technique et organisationnel aux groupements communautaires, aux ménages et aux individualités dans la pratique de l'agroforesterie avec l'appui du PRONAR/SNR et de l'IRF. De façon spécifique, il s'agira de: (1) Mobiliser un réseau de 15 animateurs rompus à l'organisation et l'accompagnement des groupes communautaires et des ménages sur les activités agricoles et forestières, (2) Sensibiliser les communautés sur les activités du volet Agroforesterie dans les zones d'intervention du projet, (3) Organiser les groupes communautaires et les ménages en observant l'approche genre, (4) Assurer

l'appui technique et organisationnel aux communautés dans la planification opérationnelle et le suivi de la mise en œuvre de leurs sous-projets (mise en place des pépinières et plantations forestières et agroforestières), (5) Participer à l'identification et à l'encadrement des groupements pour assurer les travaux de mise en place des plantations agroforestières en veillant à l'inclusion du genre, (6) Participer à l'accompagnement des potentiels bénéficiaires dans la procédure de sécurisation des terres, en lien avec le PRONAR et la Direction Générale des Affaires Foncières, (7) Identifier les prestataires de services mécanisés opérationnels dans les bassins retenus et participer au processus de passation de marché communautaire à l'échelle des départements, (8) Participer à la réception du matériel de plantation et à l'accompagnement de la mise en place des parcelles forestières et agroforestières, (9) Effectuer le suivi des opérations culturales auprès des bénéficiaires et (10) Contribuer à la collecte des données et à la documentation des performances des sous-projets auprès des cibles.

La durée de la mission est d'une année. Toutefois, le contrat peut être reconduit, sous réserve de l'évaluation annuelle des prestations du consultant, qui pourra s'étendre sur trois ans, sous réserve que l'évaluation annuelle des prestations du consultant soit

jugée satisfaisante.

3. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les Consultants (ASBL/ONG) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions semblables, disponibilité de personnel qualifié et expérimenté, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du projet PRODIVAC de le retenir sur la liste restreinte.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection se feront conformément au Cadre des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants (ASBL/ONG) intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-des-

sous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15h00', heure locale (TU+1).

6. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 18 avril 2023 à 12h00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°005-PPM/MPIR/UCP-PRODIVAC 2023: APPUI TECHNIQUE ET ORGANISATIONNEL PAR UNE ASBL/ONG AUX GROUPES COMMUNAUTAIRES ET DES MENAGES EN AGROFORESTERIE », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur p.i du PRODIVAC

N° 13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo  
Tél : (242) 04 464 31 31 / 06 612 76 84  
E-mails : [prodivaccongo@gmail.com](mailto:prodivaccongo@gmail.com) / [pat.2016.otonghos@gmail.com](mailto:pat.2016.otonghos@gmail.com).

Fait à Brazzaville, le 30 mars 2023

**Le Coordonnateur du PRODIVAC, p.i**

**Signé**

**Marcel Dieudonné N'ZEMBA**

## ERRATUM

### Dans notre publication du lundi 3 avril 2023 relative à l'offre d'emploi de la COMPAGNIE AERIENNE CONGO-LAISE recherche sur Pointe - Noire un RDOV

Au lieu de: 1-Un RDOV ( Responsable désigné opérations sol ) ...

**Lire:** 1-Un RDOV ( Responsable désigné opérations **VOL** ) ...

#### Modalités de candidature :

CV, lettre de motivation à envoyer à [job.africa@flyamelia.com](mailto:job.africa@flyamelia.com)

Date de clôture : 23 avril 2023

## COMMUNIQUE DE PRESSE

La Société Générale d'intérim et des travaux en sigle SGIT Sarl porte à la connaissance de tous les habitants de l'Arrondissement n°1 Makélékélé, conformément à l'autorisation n°502/CB/M/SG/DSTM du 13 Décembre 2022, délivré par le Président du Conseil Départemental et Municipal, Député Maire de la Ville de Brazzaville, dans le cadre de l'opération de déguerpissement du domaine Public qui a précédemment enlevé les rébus, les épaves des véhicules et camions qui encombraient le périmètre urbain de l'Arrondissement n°1 Makélékélé, lance une dernière mise en demeure exceptionnelle de cinq (05) jours à compter de la date du communiqué de presse.

NB : Pour toutes réclamations, veuillez-vous rapprocher de la mairie de Makélékélé dans le délai de cinq jours à compter de ce communiqué.

Fait à Brazzaville le 30 mars 2023

Le Directeur Général



## AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES  
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

## ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo  
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir  
la newsletter et restez informé des  
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
(+ 242) 05 532 01 09  
[info@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:info@lesdepechesdebrazzaville.fr)

## CLIMAT

# Plaidoyer pour l'amélioration de la gouvernance

Le Groupe des experts pour la synergie entre les organisations et les plateformes de la société civile (Gesop), dont fait partie l'Observatoire congolais pour les droits de l'homme, a dressé un plaidoyer pour l'amélioration de la gouvernance climatique, entre autres.

L'action du Gesop prend en compte les enjeux climatiques. Le plaidoyer du groupe en la matière consiste, entre autres, à renforcer la coordination des organisations de la société civile et des plateformes en vue d'une meilleure gouvernance climatique d'ici à 2026.

« Il est question d'avoir une position commune sur des problématiques climatiques d'envergure nationale. Le grand public doit être conscientisé sur les enjeux autour de la gestion climatique », a indiqué Nina Cynthia Kiyindou Yombo, chargée de programme ressources naturelles et droits des communautés forestières



Le Gesop formulant le plaidoyer/Adiac

à l'Observatoire congolais pour les droits de l'homme. Le travail de coordination ne se limite pas à la gouvernance climatique mais s'étend à la

gouvernance forestière et foncière. Au regard des enjeux liés à la lutte contre les changements climatiques, l'exploitation illégale, la

conservation des écosystèmes forestiers, le Congo a, en effet, opté pour la gestion durable de ses forêts à travers l'aménagement forestier.

Dans ce sens, la société civile œuvre pour une gestion participative, inclusive et coordonnée. Elle avait déjà formulé des plaidoyers sous forme de notes d'analyse, de proposition, de contribution aux pouvoirs publics et aux partenaires techniques et financiers. C'est donc concernant trois axes, à savoir la gouvernance climatique en tenant compte des enjeux des bouleversements en la matière ; la gouvernance forestière (sensibilisation et lobbying), la gouvernance foncière que le Gesop va renforcer la coordination de la société civile qui a une partition à jouer.

Rominique Makaya

## ZONES AGRICOLES PROTÉGÉES

## Louvakou emboîte le pas

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, a lancé officiellement, le 2 avril, les activités de la Zone agricole protégée (ZAP) de Louvakou, la troisième du genre dans le département du Niari.

Sur un espace de plus de 100 hectares aménagé par les tracteurs du ministère de l'Agriculture, plusieurs cultures seront développées dont le maïs, le soja et le manioc. Les regroupements qui y évoluent ont reçu du matériel aratoire, des semences et des motopompes pour contribuer à l'augmentation de la production végétale en République du Congo.

Selon le ministre en charge de l'Agriculture, cette ZAP contribue au renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, du tissu économique ainsi qu'à la création des emplois en vue de réduire le chômage. « Nous développons les ZAP pour renforcer notre souveraineté alimentaire, parce que nous sommes très dépendants de l'extérieur. En dehors de ce que les producteurs vont nous aider à devenir de plus en plus autonomes, cela leur permet de se retrouver. Nous pouvons aujourd'hui considérer que l'ensemble de ces groupements sont des entreprises. En additionnant tous ces sites à travers le pays, nous allons contribuer à la diversification de l'économie puisque nous allons augmenter le poids du secteur agricole dans l'économie



Une vue des semences et intrants agricoles/DR

nationale », a déclaré Paul Valentin Ngobo.

Insistant sur la discipline qui devrait régner dans les sites des ZAP, le ministre fait signer aux membres des différents groupements des contrats d'ad-

dont l'entretien pour s'attendre aux résultats. Les producteurs sont également dotés d'un règlement intérieur. « Il ne faut pas oublier que c'est devenu une compétition nationale. D'abord, chez vous-mêmes

dernière du Niari. Sans organisation, sans discipline, on ne peut pas y aller. Vous êtes libres de choisir d'autres cultures en sus du manioc, du maïs et du soja qui sont les principales espèces voulues

**« Ce matériel constitue un effort supplémentaire parce que nous allons produire, nous n'allons pas rester en marge »**

hésion. Il s'agit d'une forme d'engagement pris par des bénéficiaires afin de respecter les étapes de la production

au Niari, c'est la troisième ZAP après Yaya et Malolo qui est très bien organisée. Il ne faut pas que Louvakou soit la

par le projet », a-t-il conseillé. Transmettant, de son côté, un échantillon du matériel aratoire aux bénéficiaires, le sous-pré-

fet de Louvakou, Joskin Golo Gapéné, les a invités à prendre conscience et à se lever pour apporter les réponses tant attendues. « C'est pourquoi, vous, représentants des coopératives ici présents, je vous remets ce matériel aratoire pour en faire judicieusement bon usage afin que cela apporte du fruit », a-t-il exhorté. S'exprimant au nom des producteurs, Joas Fridrich Elega a promis de faire bon usage du matériel. « Ce matériel constitue un effort supplémentaire parce que nous allons produire, nous n'allons pas rester en marge », a-t-il dit.

Parfait Wilfried Douniama

## DISCRIMINATIONS CONTRE LES FEMMES

## La société civile va renforcer la lutte

« J'exhorte tous les acteurs de la société civile à œuvrer sans relâche dans la lutte contre toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme ; toutes les formes d'exclusion mal inspirées », a déclaré le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, Céphas Germain Ewangui, le 31 mars à Brazzaville, lors d'un séminaire de sensibilisation comptant pour la célébration en différé de la Journée internationale des droits des femmes.

Face aux femmes représentant diverses associations ayant pris part à la rencontre, la directrice de cabinet du secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, Amaïcool Mpombo, a évoqué la nécessité pour la femme congolaise de prendre conscience de son rôle dans le processus de développement du pays. « Nous devons nous élever par l'effort, les hommes ne le feront pas à notre place », a-t-elle déclaré.

Par ailleurs, Céphas Germain Ewangui a reconnu les efforts faits par les pouvoirs publics en matière de défense et de promotion des droits des femmes avec notamment la mise en place d'un Conseil consultatif de la femme ; le nombre croissant des femmes dans les structures de prise de décisions : gouvernement, Parlement et autres institutions constitutionnelles... « Il s'agit là des efforts à poursuivre, à consolider », selon lui. Les femmes doivent donc prendre conscience en donnant le meilleur d'elles-mêmes pour mettre un terme aux discriminations dont elles sont victimes.

Rominique Makaya



La société civile appelle à poursuivre la lutte pour les droits des femmes/Adiac

## GENRE

## Des femmes de Ouenzé sensibilisées à l'inclusion numérique

Le député de Ouenzé III, Romi Oyo, en collaboration avec le ministère de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle, a sensibilisé plus d'un millier de femmes, le 31 mars à Brazzaville, aux méfaits du numérique ainsi qu'à la loi Mouebara.

L'occasion a été donnée à Virginie Ndessabéka, directrice générale du Centre de recherche, d'information et de documentation sur la femme, de parler de la loi créant le centre Mouebara, spécialisé pour la prise en charge psychologique, l'insertion sociale et économique des femmes victimes de violences. Elle a expliqué les innovations apportées par cette loi pour la défense, la promotion et la protection des femmes veuves et handicapées. Ce texte encourage la participation des femmes à la vie politique et économique ainsi qu'à leur accès aux microcrédits.

La participation pleine et équitable des femmes dans tous les éléments constitutifs de la société est un droit humain fondamental, a-t-elle dit. Au Congo, plusieurs textes officiels donnent aux femmes le pouvoir d'agir afin qu'elles puissent décider de leur vie, notamment grâce aux droits fondamentaux, et mettent en œuvre leurs choix par l'accès aux ressources économiques. Par exemple, la Constitution prône que tous les citoyens congolais sont égaux en droit. La personne humaine est sacrée. Le code de la famille congolais, à l'article 5 de son

préambule, stipule que la femme est égale à l'homme.

De son côté, s'appuyant sur des textes et discours politiques, le député de Ouenzé III a profité de la circonstance

si qu'aux formations diverses afin de traduire leur accès aux outils informatiques, l'éducation sur les technologies de l'information et de la communication, la formation et les

métiers du numérique qui sera ouvert leur permettra d'avoir un métier pour être indépendantes vis-à-vis des hommes. L'inclusion numérique est un processus qui

son inclusion sociale et économique », a indiqué le député Romi Oyo. Il a ajouté que « L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont les droits dont le Congo s'est engagé à défendre depuis toujours parce que l'égalité est un bénéfice partagé, passant naturellement par l'implication des hommes et des femmes ».

Pour sa part, la ministre de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle, Inès Nefer Bertille Ingani, a, entre autres, rappelé que les inégalités de genre sous-tendent de nombreux problèmes qui touchent de manière disproportionnée les femmes et les filles, comme les violences domestiques et sexuelles, les rémunérations plus faibles, le manque d'accès à l'éducation et les soins de santé insuffisants.

La ministre a souligné qu'aujourd'hui encore les femmes s'acquittent de la majorité des tâches ménagères et des soins des enfants ainsi que des parents âgés.

Rappelons que la participation pleine et équitable des femmes dans tous les éléments constitutifs de la société est un droit humain fondamental.

Fortuné Ibara



La ministre Inès Nefer Bertille Ingani s'adressant aux participants/Adiac

pour annoncer l'ouverture d'un grand centre de formation des femmes aux métiers du numérique, de la couture, d'esthétique et de coiffure ain-

apprentissage visant l'autonomie des filles et femmes à l'utilisation des nouvelles technologies. « Le centre de formation des femmes aux

visé à rendre le numérique accessible à chaque individu et à lui transmettre les compétences numériques qui pourraient être un levier de

**« L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont les droits dont le Congo s'est engagé à défendre depuis toujours parce que l'égalité est un bénéfice partagé, passant naturellement par l'implication des hommes et des femmes »**

## EDUCATION

## Airtel et l'Unicef lancent l'apprentissage numérique dans les écoles

Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, en présence de son homologue des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, a lancé le 31 mars à l'école primaire Moukoundzi-Ngouaka, dans la commune de Makélékélé, à Brazzaville, le projet Renforcement de la résilience du système éducatif par le développement de l'apprentissage numérique en République du Congo.

Le projet ne concerne pas seulement la connexion des écoles et centres mais a la particularité de faciliter l'accès gratuit à des plateformes d'apprentissage numérique. Airtel Africa va soutenir le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) dans son initiative mondiale « Réinventer l'éducation », lancée en 2020. Cette initiative vise à accélérer l'apprentissage numérique grâce à la connectivité à des plateformes éducatives accessibles et à la promotion de l'importance de l'éducation pour tous. A cet effet, un protocole global pour la région Afrique a été signé le 26 octobre 2021 entre les deux organisations. A travers cette collaboration, Airtel Africa s'est engagé à mettre à disposition ses canaux et ses produits (SMS, internet et autres supports de communication) pour soutenir la réalisation des Objectifs de développement durable (ODDs), notamment l'ODD 4 pour les enfants du Congo. « Notre engagement en tant que pilier central de notre responsabilité sociale d'entreprise est renforcé par cette initiative. Ce partenariat avec l'Unicef nous permettra d'élargir notre impact et de garantir que l'apprentissage numérique soit intégré au programme de services essentiels pour les enfants du Congo », a déclaré Max Bouhoyi, directeur général par intérim d'Airtel Congo. En République du Congo dans un



Une vue des deux ministres dans la salle multimédia de l'école primaire de Moukoundzi-Ngouaka/Adiac

premier temps, Airtel Congo fournira un accès internet gratuit à des plateformes d'éducation dans seize écoles et centres de formation des jeunes. Les apprenants pourront ainsi accéder à « Learning passport », « Ecole à domicile », et « Akelius ». A travers cette initiative, Airtel Congo et l'Unicef projettent d'atteindre 10 000 apprenants pour l'année 2023-2024 dans trois régions. Cette intervention s'étendra à une centaine d'écoles et struc-

tures de formation au cours des cinq années de la durée du projet. « Il s'agit ici de la mise en œuvre de l'apprentissage numérique par l'implantation de laboratoires numériques dans les écoles et centres de jeunes. Ces laboratoires d'apprentissage numérique permettront aux élèves et aux enseignants d'entrer réellement dans l'ère du numérique, non seulement en se familiarisant à ce type d'apprentissage

par l'utilisation des outils informatiques et numériques mis à leur disposition, mais aussi et surtout en intégrant ce type d'apprentissage dans leur programme scolaire », a souligné Dr Chantal Umtoni, représentante de l'Unicef en République du Congo.

Pour le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, ce projet a pour but de

renforcer la résilience du système éducatif congolais par le développement de l'apprentissage numérique. C'est le fruit d'une collaboration sur le long terme entre son ministère, l'Unicef et Airtel en mettant en place, dans un premier temps, des laboratoires d'apprentissage numérique dans dix écoles primaires et six centres de jeunes à Brazzaville, Dolisie et Pointe-Noire. « Ce projet vient ainsi renforcer les approches innovantes d'apprentissage en cours », a-t-il conclu.

Signalons que ce partenariat quinquennal (2021-2026) entre Airtel Africa et l'Unicef a pour objectif de stimuler l'apprentissage numérique à travers l'Afrique dans treize pays cibles. Il se veut être : champion de l'éducation numérique pour les enfants d'Afrique : mettre en avant les besoins des enfants et soutenir davantage les communications relatives aux changements de comportement qui favoriseront les résultats scolaires ; plateforme d'apprentissage accessible : gratuité des contenus et des plateformes d'enseignement afin de garantir l'accès de tous aux possibilités d'apprentissage ; connectivité et accès à un apprentissage numérique de qualité : connecter chaque école à Internet et permettre à chaque enfant et chaque jeune de bénéficier d'informations, de possibilités et de choix.

Guillaume Ondze

## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

## Un cadre éthique mondial à mettre en œuvre

Si l'augmentation des données reste la clé des progrès de l'intelligence artificielle, les règles éthiques sont nécessaires. L'Unesco appelle à sa mise en œuvre avec la caution des 193 Etats membres.

Alors que plus de mille professionnels de la technologie ont demandé une pause dans le développement des systèmes d'intelligence artificielle, y compris Chat GPT, l'Unesco appelle les pays à mettre en œuvre sans délai sa recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle (IA). Ce cadre normatif mondial, adopté à l'unanimité par les 193 États membres, prévoit les garde-fous nécessaires. « Le monde a besoin de règles éthiques pour l'intelligence artificielle : c'est le défi de notre temps. La recommandation de l'Unesco sur l'IA définit le cadre normatif approprié », a déclaré la directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay. « Nos États membres ont tous entériné cette recommandation en novembre 2021. Il est aujourd'hui urgent que tous transposent ce cadre sous la forme de stratégies et de réglementations nationales. Nous devons traduire les engagements en actes », a-t-elle rappelé. Cette recommandation constitue le premier cadre normatif mon-

dial pour une utilisation éthique de l'IA.

Cette feuille de route pour les pays décrit comment amplifier les avantages de l'IA tout en réduisant les risques de cette technologie. Le texte comporte non seulement des valeurs et des principes, mais aussi des orientations détaillées de politiques publiques dans tous les domaines concernés. L'Unesco est particulièrement préoccupée par les questions éthiques soulevées par ces innovations dans les domaines de la lutte contre les discriminations et les stéréotypes, y compris sur les questions de genre, de la fiabilité de l'information, de la vie privée et de la protection des données, des droits humains et environnementaux. L'autorégulation de l'industrie n'est pas suffisante pour éviter ces préjudices éthiques. C'est pour cette raison que la recommandation de l'Unesco fournit les outils permettant de garantir que les développements de l'IA respectent l'Etat de droit, évitent les préjudices

et garantissent que lorsque des préjudices sont causés, des mécanismes de responsabilité et de réparation soient mis en place et soient faciles à solliciter par les personnes concernées.

Cette recommandation est, par ailleurs, assortie d'un outil d'évaluation qui permet à chaque État membre de connaître son état de préparation à la mise en œuvre de ce texte. Il s'agit d'un outil permettant aux pays de déterminer les compétences et aptitudes requises pour les professionnels du secteur en vue d'établir une réglementation solide de l'IA. Elle prévoit aussi que les Etats rendent compte régulièrement de leurs avancées et de leurs pratiques en matière d'IA, notamment sous la forme d'un rapport périodique remis tous les quatre ans. À ce jour, plus de quarante pays de toutes les régions du monde travaillent déjà avec l'Unesco pour développer ces garde-fous en matière d'IA au niveau national, en s'appuyant sur la recommandation.

Noël Ndong

## ARMEMENT

## L'Inde mène une opération de séduction en Afrique

Pour les prochaines années, l'Inde espère hisser les revenus de ses exportations annuelles d'armes de 1,7 milliard de dollars actuellement à cinq milliards.

Lors du premier conclave des chefs de l'armée de l'Inde et de l'Afrique, mercredi dernier à Pune, dans l'Ouest de l'Inde, centre névralgique de l'industrie militaire indienne, le pays a démontré le potentiel de son matériel militaire aux chefs d'état-major de trente et un pays africains. Les délégations ont assisté à des démonstrations de systèmes disponibles tels que des canons d'artillerie, des véhicules blindés, des radars, des simulateurs et des munitions, dans le cadre d'un plaidoyer fort pour l'Inde en tant que pays exportateur d'armes. Le ministre indien de la Défense a fait savoir que son pays est devenu l'un des principaux exportateurs de défense ces dernières années.

« Un écosystème de fabrication de défense a été créé ici, qui présente l'avantage d'une main-d'œuvre technique abondante. L'industrie indienne de la défense peut travailler avec vous pour répondre à vos besoins en matière de défense », a-t-il souligné. Premier pays importateur d'armes au monde, l'Inde ambitionne d'imposer ses équipements militaires à l'exportation et vise le marché des pays, notamment en Afrique, qui n'ont pas le budget nécessaire pour acquérir du matériel occidental, bien plus coûteux.

« Une exposition d'équipements de défense et une interaction avec les industries de défense indiennes ont été organisées pour les chefs d'armée et les représentants des nations africaines à Pune. L'exposition a donné un aperçu des capacités technologiques et des prouesses de la nation », a écrit l'armée indienne. En matière d'armement, la présence de l'Inde en Afrique demeure encore limitée. Dans le domaine militaire, 10 à 15 % des exportations annuelles de défense sont destinées à des pays africains comme le Mozambique, l'Égypte, l'Éthiopie, les Seychelles... Pour les prochaines années, l'Inde espère hisser les revenus de ses exportations annuelles d'armes de 1,7 milliard de dollars actuellement à 5 milliards.

N.Nd.

Puteaux, le 30 mars 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**AGL (Africa Global Logistics) au cœur des transformations de l'Afrique Bolloré Africa Logistics a dévoilé, le 30 mars 2023, sa nouvelle marque. L'entreprise opérera désormais sous le nom AGL, pour Africa Global Logistics.**

AGL a pour ambition, au sein du Groupe MSC, de continuer à contribuer à la transformation durable de l'Afrique et des marchés émergents. Elle souhaite accompagner le continent, en fournissant des solutions logistiques sur mesure, en améliorant la connectivité des territoires, et en contribuant à la mise en place d'un écosystème logistique vertueux pour l'ensemble de ses parties prenantes.

**Fournisseur de solutions logistiques intégrées**

Fort d'un savoir-faire centenaire sur le continent, AGL continuera de mettre à la disposition de ses clients locaux et internationaux un réseau de logistique intégré compétitif. Opérateur logistique multimodal (portuaire, logistique, maritime et ferroviaire) de référence en Afrique, AGL améliorera la productivité des terminaux qu'elle opère au bénéfice de l'ensemble des compagnies maritimes. AGL développera des solutions logistiques multimodales afin de répondre aux attentes de ses clients.

**Moteur de la connectivité globale des territoires africains**

AGL dispose de plus de 250 agences logistiques et maritimes, 22 concessions portuaires et ferroviaires, 66 ports secs et 2 terminaux fluviaux. L'entreprise, grâce à ce réseau, conçoit et met en œuvre des solutions adaptées aux besoins de ses clients tout au long de la chaîne de valeur, et ce jusque dans les zones moins accessibles. AGL accélérera ses investissements en vue de développer ses capacités et de faciliter l'importation et



l'exportation des marchandises. AGL répondra ainsi aux défis du commerce intra-africain, de la transition énergétique, de la croissance démographique du continent, de l'amélioration du cadre de vie et de la digitalisation de l'Afrique.

**Acteur d'une croissance durable et inclusive en Afrique**

Avec ses 21 000 collaborateurs répartis dans 49 pays, AGL entend déployer une stratégie de développement au service des hommes et femmes du continent. AGL continuera à

promouvoir les talents africains ainsi que l'écosystème de PME locales, en apportant un appui au développement du potentiel des jeunes talents africains. Soucieuse de son empreinte sur l'environnement, AGL réalisera des investissements durables, mettra en place des programmes de promotion de l'éco-responsabilité des transports (Green terminal) et mobilisera ses collaborateurs, sous-traitants et fournisseurs en vue de réduire l'impact de ses activités sur l'environnement.

« Nous sommes heureux de débiter cette

aventure au sein de la famille MSC. Cette nouvelle marque renforce notre ambition d'être un partenaire logistique de confiance pour nos clients en Afrique et dans le monde, tout en soulignant notre engagement à innover et à participer aux côtés des Etats et partenaires de l'Afrique aux transformations du continent. Je suis convaincu qu'avec la mobilisation constante de nos équipes, nous parviendrons à concevoir des solutions innovantes afin de créer de la valeur pour nos clients et partenaires. », déclare Philippe Labonne, président de AGL.

**A propos d'AGL**

AGL est l'opérateur logistique multimodal (portuaire, logistique, maritime et ferroviaire) de référence en Afrique. L'entreprise fait désormais partie du Groupe MSC, compagnie maritime et logistique de premier plan. Grâce à son expertise développée depuis plus d'un siècle et à plus de 21 000 collaborateurs mobilisés dans 49 pays, AGL fournit à ses clients africains et mondiaux des solutions logistiques globales, sur mesure et innovantes, avec l'ambition de contribuer de façon durable aux transformations de l'Afrique. AGL est aussi présente en Haïti et au Timor. [www.aglgroup.com](http://www.aglgroup.com)

**Contact presse :**

Rachel Hounsinou, responsable relations médias - AGL  
[rachel.hounsinou@aglgroup.com](mailto:rachel.hounsinou@aglgroup.com)

+33 01 88 87 10 14 - 06 43 27 16 91

ZINA HOPE, CHRISTOPHE PIONNIER & PHILIPPE EDOUARD AVEC LA MAISON DU CŒUR - AMIS DU CONGO - PRÉSENTENT

CONCERT EVENEMENT **22 AVRIL 19 H**

Zina Hope & Chris

JAIPUR SEA LOUNGE RESTAURANT Côte Sauvage - Pointe-Noire

**NZO MUKOLO** Zina Hope & Chris

Réservation : **05 698 66 66**

**Entrée & Cocktail 20 000 Frs CFA**  
15 000 Frs CFA seront reversés à l'orphelinat sur chaque entrée.

Guests : **Mixton, Mack Toob** et invités « surprise » Avec **Kimvouka** (percussions et danses traditionnelles) **Astride Mikoko** (gym et danse contemporaine) **Patrick Bayoga** (spectacle de feu & contorsions)

Avec la Maison du Cœur Amis du Congo, apportez votre soutien aux enfants de l'orphelinat Nzo Mukolo.

06 950 79 91  
05 692 80 21

JAIPUR INSTITUT FRANÇAIS NTI BRALICO LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE MADISON L'IGLOO DU CONGO SOCOFRAN sOmedia aerco IP Librairie Paillet

**ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT**

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)

SAISISSEZ LE LIEN  
OU

SCANNEZ LE QR CODE

## NATIONS UNIES

# La Russie prend la tête du Conseil de sécurité

La Russie a pris, le 1<sup>er</sup> avril, la présidence tournante du Conseil de sécurité des Nations unies. Une présidence critiquée par l'Ukraine et les Etats-Unis.

Le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) a été présidé pour la dernière fois par la Russie en février 2022, au moment où elle annonçait le début de son invasion en Ukraine. Quatorze mois plus tard, ce pays va de nouveau présider l'organe exécutif des Nations unies pendant un mois, comme le veut le règlement.

En ce mois d'avril, le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, va présider à New York une réunion du Conseil de sécurité consacrée au thème « Un multilatéralisme efficace à travers la défense des principes de la Charte des Nations unies ».

Une réunion informelle du Conseil de sécurité est attendue sur le thème de l'évacuation des enfants de la zone de l'opération militaire spéciale en Ukraine. Moscou envisage d'informer les participants des mesures prises en vue de protéger les mineurs contre les tirs ukrainiens, de préve-

nir d'autres crimes à l'égard des enfants et de les loger dans des endroits sécurisés. Moscou a prévu également l'organisation de trois sessions. La première portera sur les « risques découlant des violations des accords réglementant l'exportation d'armes et d'équipements militaires ». Elle devrait y aborder les livraisons d'armes de plusieurs pays à l'Ukraine. Sergueï Lavrov compte également présider une session de débats sur le Moyen-Orient. Selon le représentant russe à l'ONU, Vassili Nebenzia, pour l'instant, aucune réunion consacrée à l'Ukraine n'est prévue. « Mais il est fort possible qu'il y en ait finalement ».

La présidence russe a suscité, sans surprise, des réactions mitigées au sein de la communauté internationale. La représentante américaine à l'ONU, Linda Thomas-Greenfield, a déclaré que la Russie « ne devrait pas être » membre

permanent du Conseil. Elle attend ainsi de ce pays qu'il se comporte « de manière professionnelle » à la présidence, tout en émettant des doutes. « Nous nous attendons également à ce qu'il cherche des occasions pour faire progresser sa campagne de désinformation contre l'Ukraine, les États-Unis et tous nos alliés. À chaque occasion, nous ferons part de nos préoccupations concernant les agissements de la Russie », a déclaré l'ambassadrice américaine à l'ONU, qui a aussi estimé que la Russie « ne devrait pas être membre permanent du Conseil de sécurité en raison de ce qu'elle fait en Ukraine », déplorant que « la charte ne permette pas de modifier son statut ».

## L'Ukraine dénonce une présidence de « mauvais goût »

Cependant, l'Ukraine, qui n'a pas caché son mécon-

tentement, a qualifié cette présidence de « mauvaise blague ». « La présidence russe du Conseil de sécurité de l'ONU, le 1<sup>er</sup> avril, est une mauvaise blague. La Russie a usurpé son siège; elle mène une guerre coloniale; son président est un criminel de guerre recherché par la CPI pour enlèvement d'enfants », a fustigé le chef de la diplomatie ukrainienne, Dmytro Kouleba.

Le ministre ukrainien des Affaires étrangères, Dmytro Kouleba, de son côté, a fustigé « une gifte au visage de la communauté internationale » et appelé « les membres actuels » de l'organe exécutif de l'ONU « à contrecarrer toute tentative russe d'abuser de sa présidence ».

L'Ukraine n'est pas membre du Conseil de sécurité mais elle est régulièrement appelée à s'y exprimer sur les questions liées « à la guerre menée par la Russie ». L'am-

bassadeur du pays à l'ONU a indiqué que l'Ukraine resterait à l'écart de l'organe de sécurité ce mois-ci, sauf en cas de « question d'intérêt critique pour la sécurité nationale ».

Rappelons que le Conseil de sécurité de l'ONU est l'un des six organes de l'organisation et le seul habilité à prendre des décisions qui obligent les États membres. Sa responsabilité principale est celle « du maintien de la paix et de la sécurité internationale », au nom de laquelle il peut prendre des décisions et des sanctions.

La présidence du Conseil de sécurité de l'ONU est assurée par chacun de ses membres, permanents et non-permanents, à tour de rôle pendant un mois. C'est pourquoi, selon l'ordre alphabétique anglais qui s'applique, la Russie a pris la tête du Conseil de sécurité, succédant ainsi au Mozambique et précédant la Suisse.

Yvette Reine Nzaba

## CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES CHAUFFEURS

# Yango récompense les chauffeurs de ses partenaires les mieux notés au Congo

Yango, service international de covoiturage, a célébré la Journée internationale des chauffeurs. Les représentants de Yango ont honoré les meilleurs chauffeurs de leurs partenaires au Congo qui ont obtenu les meilleures évaluations de la part des utilisateurs de l'application en leur offrant des cadeaux de valeur.

Les dix meilleurs chauffeurs ont été félicités par le country manager de Yango au Congo, Precy Ndongui, qui leur a offert des certificats de reconnaissance et des bons d'essence.

« Le 22 mars de chaque année, le monde célèbre la Journée internationale des chauffeurs, c'est pourquoi nous voulons célébrer cette journée avec tous les chauffeurs de nos partenaires qui utilisent notre application. Les partenaires de Yango transportent des milliers d'utilisateurs chaque semaine au Congo. Yango offre de nombreux avantages aux utilisateurs et aux chauffeurs en rendant les trajets plus sûrs, plus abordables pour les utilisateurs et plus rentables pour les chauffeurs des partenaires de Yango », a déclaré Precy Ndongui.

Les heureux bénéficiaires ont exprimé leur volonté de continuer à coopérer



avec les partenaires de Yango, de créer un service d'excellence et de continuer à profiter des nombreux avantages de cette collaboration.

« Je suis l'un des premiers chauffeurs à utiliser l'application Yango au Congo. C'est un privilège car d'après mon expérience précédente en tant que chauffeur, je n'avais jamais aimé mon

travail auparavant. Aujourd'hui, je ne m'embête plus à avoir des clients. Quand je travaille bien, je gagne bien ma vie. Je n'hésite pas à encourager mes collègues chauffeurs à rejoindre les partenaires de Yango et à recommander aux clients de commander des trajets via l'application Yango », a déclaré Bakoula Nkouka, connu sous

le nom de Force tranquille, l'un des chauffeurs des partenaires de Yango.

## A propos de Yango

Yango est un service de covoiturage international qui a été lancé à Brazzaville en août 2022. Le service est déjà présent dans plus de vingt pays à travers le Moyen-Orient, l'Europe, l'Asie centrale et l'Afrique. Contrairement à d'autres services en ligne disponibles, l'application Yango utilise ses propres technologies, par exemple la distribution intelligente des commandes. Ces technologies

peuvent contribuer à réduire le coût net du trajet et le temps que le chauffeur d'un partenaire consacre à la recherche d'un client, à garantir l'utilisation efficace du temps des chauffeurs tout en fournissant un service prédictif et abordable aux usagers.

## CÉLÉBRATION

## Le 6 avril désormais jour férié en RDC

La journée du 6 avril vient d'entrer dans la liste des jours fériés en République démocratique du Congo (RDC), selon une ordonnance présidentielle du 30 mars fixant les jours fériés dans le pays. Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, vient de tenir sa promesse faite à la communauté kimbanguiste à Nkamba, lors de la célébration du centenaire de l'Eglise kimbanguiste. Désormais, a annoncé la porte-parole du chef de l'Etat, Tina Salama, la RDC va commémorer, le 6 avril, « la journée du combat de Simon Kimbangu et de la conscience africaine ». Lors de la célébration du centenaire de l'Eglise kimbanguiste, le chef de l'Etat avait souhaité que la journée du 6 avril soit chômée et payée. Il avait fait cette demande aux présidents des deux chambres du Parlement.

L.D.

## MÉDIAS

## Le Csac condamne l'agression de Christian Bosembe

Le bureau élargi du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac), réuni en urgence le 2 avril à Kinshasa, a condamné l'agression en France du président de cette institution d'appui à la démocratie, Christian Bosembe.

« Le bureau élargi du Csac condamne avec la dernière énergie cette agression barbare, ignoble et indescriptible organisée et exécutée par ceux qui se disent combattants ou bataillon front populaire, qui utilisent les méthodes des terroristes et qui pour la plupart vivent en situation irrégulière en France et dans d'autres pays de l'Europe occidentale », a souligné cette structure dans un communiqué publié à l'issue de la réunion d'urgence.

A en croire la source, le Csac a déjà porté plainte auprès de la justice française. L'institution demande, par ailleurs, aux autorités françaises d'assurer plus de pro-



Le président du Csac, Christian Bosembe

tection aux responsables de la République démocratique du Congo qui séjournent en mission officielle dans leur territoire, de rechercher acti-

vement, d'arrêter, de juger et de sanctionner sévèrement, jusqu'au refoulement du territoire français, ces « professionnels du chaos qui ne sont

pas à leur premier forfait », a poursuivi cette institution, ajoutant : « C'est au prix de la réparation de l'opprobre subi que le Csac évaluera la bonne foi des autorités françaises ». Le président du Csac, Christian Bosembe Lokando, est en mission officielle en France depuis le 28 mars. C'est le 1<sup>er</sup> avril qu'il a été agressé par une bande de Congolais vivant dans ce pays. Les images de cette agression, filmées par les complices des agresseurs, ont été publiées sur les réseaux sociaux. Une voix bien audible qui serait de l'un des agresseurs donne des ordres à ces « complices » de filmer leur victime.

Lucien Dianzenza

## CLÔTURE DU MOIS DE LA FEMME

## Anne Mbuguje encourage les entrepreneures à toujours se remettre en question

L'expérience de la présidente de Mwiza Amani et administrateur à la BGF Bank, partagée au premier panel du Forum international Level Up organisé au Sultani River, le 31 mars et le 1<sup>er</sup> avril, a instruit les participants sur une des manières dont elle a réussi à « casser les codes » comme suggéré par le thème de cette édition.

Le panel « Paroles de patronnes ! » a procédé à un coaching de l'assistance constituée en majorité de jeunes entrepreneures au travers d'un partage d'expériences édifiant. Des cinq intervenantes, Anne Mbuguje a affirmé avoir « compris très vite » la nécessité de « casser les codes ». En effet, la métisse née à Mbuji-Mayi a tôt fait de comprendre les préjugés liés à son apparence physique. « Moi, très jeune, je savais que je voulais travailler, faire la différence, donc je ne me suis jamais créée de limites », a-t-elle souligné. Son leitmotiv se résumait à « ne pas avoir peur là où il existait tant de préjugés envers les femmes... au contraire cela m'attirait ».

Soulignons que de toutes les fonctions qu'elle a exercées, c'est dans le secteur bancaire qu'Anne Mbuguje a eu le plus à sortir des sentiers battus. « À la banque, j'ai bien tenté de casser les codes en acceptant de sacrifier en partie ma vie privée pour la vie professionnelle afin de devenir directeur. Il y avait très peu de femmes directeur à l'époque ». Et, les choses n'ont pas vraiment changé car elle a soutenu qu'« il y a peu de directrices générales dans le secteur bancaire », quoiqu'on y trouve beaucoup de

femmes, elles n'assument pas de fonction au niveau de la direction. Dès lors, elle l'a pris pour un challenge. « Il fallait travailler plus que les hommes, montrer que je valais la peine, pour que je ne sois pas juste vue comme une jolie femme mais avec pas grand chose dans la tête. Il fallait se battre en travaillant plus tous les jours », a dit l'ancienne directrice générale de la Biac. Par ailleurs, elle a révélé que cela a été pareil dans le secteur public. « Au service de l'Etat, au budget, aux finances, il y a beaucoup de femmes mais elles occupent de petites fonctions. Au niveau de la direction, c'est différent à cause des a priori sur le nombre d'heures de travail, la crainte de la manière dont on est perçue », a expliqué Anne Mbuguje au Courrier de Kinshasa. Evoquant ici les préjugés culturels, elle souligne qu'au regard de la culture africaine? la femme est souvent reléguée au second plan. Et donc, « il faut toujours un peu jongler entre l'image que la culture nous colle, pour ne pas frustrer les gens, mais se faire accepter. Il faut toujours se remettre en question, être prête à étudier, à accepter parfois les affronts mais bien les prendre, tirer les conséquences et avancer ».

## Bousculer les usages

Après sa prise de parole dans l'échange sur « Les réseaux sociaux : opportunités et dangers », Lydie Omanga a dit au Courrier de Kinshasa que « casser les codes » rimait à « bousculer les usages, ne pas être là où l'on vous attend ». La vice-présidente de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications du Congo (ARPTC) a partagé son expérience en soulignant : « A mon niveau, je brise les codes tous les jours ». En effet, journaliste au départ, puis directrice de communication du chef de l'Etat, et à présent vice-présidente à l'ARPTC, elle a affirmé : « D'un secteur à l'autre, le fait que ce dernier soit plutôt technologique, j'ai brisé les codes ».

Consciente que d'aucuns la pensaient incapable, elle s'est formée pour assumer au mieux sa fonction. « Ce qu'il y avait à faire c'est apprendre et comprendre ce que c'est le cahier des charges, une antenne, la 2G, la 3G, la 4G et la 5G, les objets connectés, l'intelligence artificielle, la régulation par les données, la régulation, etc. », a-t-elle expliqué. Son conseil aux jeunes entrepreneures : « Il faut acquérir les connaissances de base



du secteur dans lequel vous allez évoluer car pour être crédible et compétente, vous devrez maîtriser le vocabulaire, les données, le système, l'écosystème, comprendre les interactions et après tout devient un jeu d'enfant. L'on devient capable de tout faire ». Et de conclure : « Briser les codes, c'est dire à une jeune dame : "Oui, tu peux diriger une entreprise, être Premier ministre et tu vas très bien le faire" ».

Soulignons que la quatrième édition du « Level Up by Makutano » a réuni près de 400 femmes entrepreneures de la République démocratique du Congo et de trois autres pays du continent, le Sénégal, le Togo et la Côte d'Ivoire. Anne Mbuguje et Lydie Omanga y ont pris part en qualité de membres de l'association

Femmes d'exception du Congo. Association à but non lucratif dont fait également partie l'initiatrice Level Up, Nicole Sulu, qui y a proposé plusieurs activités dans l'esprit du thème « Femmes entrepreneures, cassons les codes ! ». Ainsi, en plus des séances de coaching et discussions, des masters class, une formation certifiante ont émaillé la rencontre qui a abordé des sujets en lien avec l'agrobusiness, le numérique, l'économie, les finances, l'entrepreneuriat dans divers domaines, etc. Une exposition-vente s'est tenue en marge de l'événement clos avec l'élection Miss Level Up, le 1<sup>er</sup> avril. La participation du Premier ministre, Sama Lukonde, au panel de clôture, a rehaussé le prestige du forum.

Nioni Masela

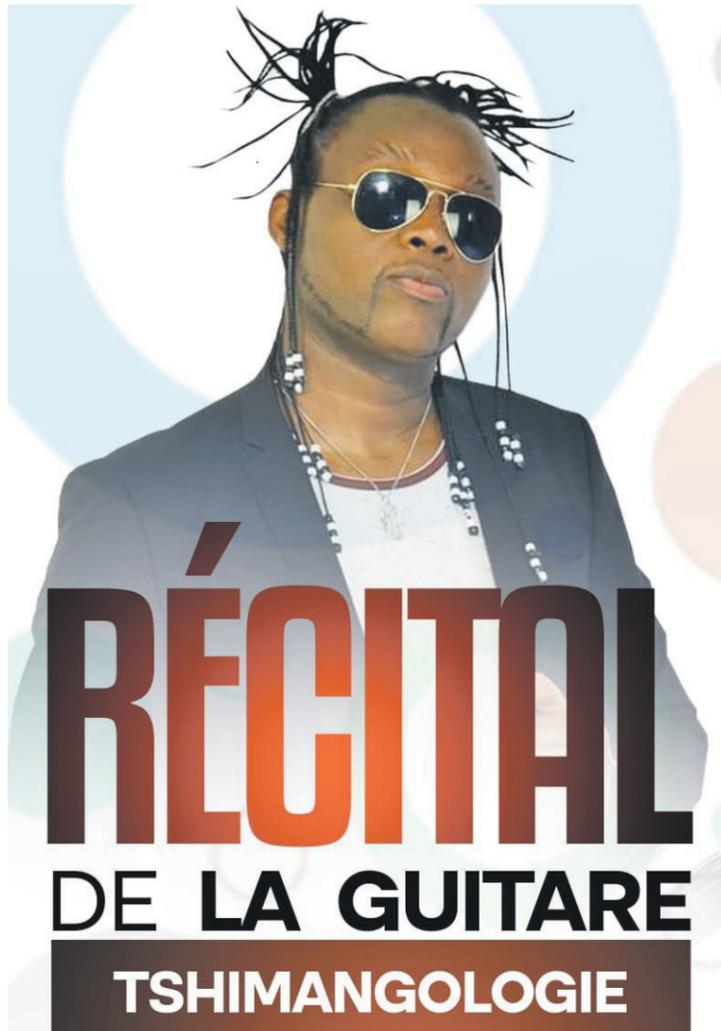
## TÉLÉPHONIE

## Olivier Tshimanga propose trente sonneries

Les œuvres instrumentales d'Olivier Tshimanga sont tirées d'un récital inédit de soixante pièces de sa guitare, la «Tshimangologie», réalisées dans la visée d'inciter les Congolais et Africains à avoir dans leurs portables des sonneries «Made in Congo».

Les trente sonneries proposées par le guitariste sont postées en ligne depuis le 18 mars et sont disponibles sur les plateformes de téléchargement légales, notamment iTunes, Deezer, Spotify, a précisé au Courrier de Kinshasa Olivier Tshimanga. Et, sur YouTube où elles sont prêtes à l'écoute, elles totalisent dans l'ensemble près de 3 000 vues. « Le projet des trente sonneries veut offrir aux Congolais et aux Africains l'opportunité d'avoir des sonneries made in Congo, made in Africa dans leurs téléphones par la Tshimangologie », a expliqué le guitariste.

Parmi les trente sonneries qui durent entre 1' :00" et 1' :26", l'on retrouve deux interprétations de tubes des années 1960-1970. Ce sont, d'ailleurs, les morceaux les plus longs: Bougie ya motema 5' :48" et Maria Mboka 5' :21". A ce sujet, Olivier Tshimanga nous apprend qu'ils ne sont pas là par hasard. « J'ai rendu hommage à l'icône Dr Nico Kassanda dans «Bougie ya motema» et aussi



au grand chanteur Ya Ntesa Daliest ainsi qu'à l'orchestre Les Grands Maquisards, tout particulièrement au soliste Mageda qui a joué la guitare solo dans la chanson «Maria mboka» », affirme-t-il, poursuivant : « Des clips suivront, j'en ai déjà prévu deux, «Maria mboka» et «Bougie ya motema», en hommage à Dr Nico. Mais il y aura en tout trois clips pour assurer la promotion du projet, également cela de la sonnerie Mfumumu Kimbangu ».

**Soixante pièces de guitares**

Ce « projet 100% guitare », comme le précise Olivier Tshimanga, est avant tout « une expression de l'âme, de l'esprit et une marque d'amour ». Par ailleurs, soutient-il, c'est « un condensé des deux dernières années passées ». Et donc, précise-t-il encore : « C'est beaucoup de choses à la fois, avec des moments de doute, de pleurs, de revendications, de lamentations. Tout cela exprimé par la guitare Tshimangologie ». Ce qui explique sans doute des

titres comme Ma guitare pleure, Mitambu eleki, Mopepe ya zelo, Incompris, Kolelaka te, Nkolo atiki ngai te et Douleur de l'âme qui paraissent bien évocateurs de l'état d'esprit du guitariste au moment de leurs compositions. En outre, fait savoir le guitariste, qui est tout aussi chanteur qu'auteur-compositeur : « A la base, j'ai réalisé soixante pièces de guitares, mais j'ai commencé par sortir la moitié, les trente sonneries disponibles depuis deux semaines ». Voulant faire feu de tout bois, il affirme que le projet actuel « c'est aussi une manière de partager la Tshimangologie avec les guitaristes actuels et futurs. Tous ceux qui me prennent comme modèle pour propager le style de guitare Tshimangologie ». Rappelons-le, la guitare «Tshimangologie» est l'expression du doigté et du jeu du musicien qu'il a institué tel un modèle de référence et une science destinée à la génération actuelle et future de guitaristes congolais et d'ailleurs.

Nioni Masela

## DISPARITION

## L'artiste Commando moto te a tiré sa révérence

Le comédien Sylvain Nguma Mbula, dont la dépouille repose à l'Hôpital du cinquantenaire depuis la matinée du 2 avril, a rendu l'âme vers 7h du matin lors de son transfert du centre de santé où il était en soins depuis quelques jours déjà.

L'artiste au physique imposant qui aimait à jouer au militaire forcené et impénitent, d'où le surnom de Commando moto te, est mort d'une crise cardiaque, aux dires de ses proches, notamment le musicien René Lokwa, alias Soso pembe, patron de l'orchestre Mabele elisi dont le défunt comédien fut un temps le manager. Il a expliqué les circonstances de sa disparition dans une vidéo postée deux heures après, accompagné des membres de la famille en pleurs réunis à l'entrée de la morgue de l'Hôpital du cinquantenaire. Comme à l'accoutumée, le programme des obsèques émanera d'une réunion concertée de la famille et des artistes.

Personnage imprévisible à l'humeur variable, Sylvain Nguma Mbula a fait ses débuts au côté d'un autre comédien également atypique, en l'occurrence Ngadiadia Ngadios. C'est dans la troupe Chic choc loyenge que Commando moto te est entré dans l'uni-

vers du théâtre populaire où il n'avait pas son pareil. Sollicité pour jouer dans Viva Riva ! de Djo Tunda wa Munga sorti en 2010, il avait décliné l'offre, estimant que le cachet proposé ne lui convenait pas. Artiste au tempérament bien trempé, il a rappelé au cours d'une interview accordée il y a quelques années qu'il était de la génération de feu Matondo Makiese, alias Sans-souci, et n'avait pas à brader son talent. Aussi, ces dernières années, le comédien avait-il quasiment délaissé ce monde qui avait fait sa notoriété.

Quoi qu'il lui arrivât encore de produire des gags personnels, Commando n'évoluait plus qu'en étron libre ayant choisi de ne plus appartenir à une troupe quelconque. A l'occasion, il participait à l'un ou l'autre projet de ses pairs, du moins ceux qui parvenaient à lui offrir un cachet conséquent. Il était désabusé par le traitement qui ne lui convenait plus. Commando moto te décriait le fait que les chaînes de télévision se montrent exigeantes envers les artistes locaux obligés de monnayer leur passage sur le pe-

**Artiste au tempérament bien trempé, il a rappelé au cours d'une interview accordée il y a quelques années qu'il était de la génération de feu Matondo Makiese, alias Sans-souci, et n'avait pas à brader son talent.**



tit écran alors que les productions étrangères, nigérianes notamment, y passaient gratuitement. Dès lors, il semblait trouver son compte en œuvrant dans l'administration de Mabele elisi. En ef-

fet, il était déjà proche du défunt fondateur de cet orchestre qui portait son nom de son vivant et l'est resté à sa mort jusqu'à en devenir le manager.

N.M.

## INTERVIEW

# Ngoné Sagna : « Le cauri, je l'utilise comme un lucky charm afro chic africain »

Exposant en marge du Level Up, le forum international sur l'entrepreneuriat féminin tenu au Sultani River, les 31 mars et 1er avril, la créatrice de bijoux d'origine sénégalaise, Ngoné Sagna, y a présenté sa marque. Dans cette interview exclusive avec Le Courrier de Kinshasa, elle évoque la singularité de ses bijoux haute fantaisie.

**Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : La marque Ngoné que vous représentez à cette exposition propose des bijoux assez singuliers. D'où nous vient-elle ?**

**Ngoné Sanya (N.S.) :** Ngoné, c'est ma marque éponyme. Je m'appelle Ngoné Sagna, Ngoné est mon prénom et a un sens très chargé. Il vient d'ailleurs peut-être du Congo parce qu'il tire ses origines du bord du Nil à la suite d'une migration qui s'est faite à partir du Congo et des bords du Nil vers l'Ouest et s'est retrouvé au Sénégal. Il existe différentes déclinaisons de ce prénom. Et d'après mes recherches, il est en lien avec le féminin. Il paraît que dans certains endroits, au Congo et au Cameroun, Ngoné ou Ngoné veut dire la femme. Et chez nous, au Sénégal, si vous demandez que veut dire Ngoné, on ne saura pas vous le dire parce que le sens en a été perdu. Néanmoins Goné, sans le N, veut dire l'enfant, la jeune femme aussi. Et, lorsque vous dites Ngoné en Wolof, cela veut dire le soir. Et, qu'est-ce qui sort le soir ? C'est la lune ! Et, dans nos spiritualités africaines, la lune, c'est le féminin sacré, l'Isis, la femme. Ce qui nous renvoie toujours au point de départ, le Nil, les civilisations qui sont nées dans le Nil. Et donc, cela me semblait naturel de faire de mon prénom ma marque parce que je travaille pour les femmes en particulier et dans la beauté.

**L.C.K. : Comment avez-vous atterri dans le monde de la bijouterie ?**

**N.S. :** J'ai fait une formation de bijoutier joaillier à Paris. Mais, au départ, j'étais autodidacte car j'ai toujours été intéressée par la création. Je suis arrivée à Paris dans les années 1990, mais je crée depuis mon enfance. Ce n'était pas forcément des bijoux, mais dans le domaine artistique en général et architectural aussi. Enfant, je réalisais de petites maquettes pour m'amuser, c'était mon passe-temps. J'ai



toujours été dans mon coin à créer, c'était ma passion. Et, la vue d'une boutique de perles à Paris m'a inspirée et j'ai voulu réaliser des petits bijoux pour moi. Après l'avoir fait, mes amis les ont trouvés magnifiques et m'ont suggéré de me lancer, disant que je devrais peut-être aller plus loin. Alors, j'ai rencontré des artisans, notamment dans le milieu de la haute couture qui m'ont formée, m'ont donnée des petits tips pour avancer et ensuite, j'ai décidé d'aller à l'école de formation bijouterie/joaillerie Nicolas Flamel à Paris. J'y ai appris à scier, couper le métal et souder, fondre le fer et le métal, le bronze en particulier.

**L.C.K. : Avec quels genres de bijoux la marque Ngoné se propose de sublimer la femme ?**

**N.S. :** Je suis née et j'ai grandi en Afrique mais j'ai poursuivi ma carrière en Europe avec la pensée de revenir sur le continent travailler avec nos artisans. Je fais des va-et-vient, je jette des ponts. Cela se ressent dans ma création. J'ai une forte inspiration africaine, elle est presque

spirituelle. Je porte par exemple une paume de main, c'est un bracelet que l'on glisse comme une bague sur la paume de la main. Il n'a pas été créé dans un esprit



ethnique stéréotypé mais plutôt comme quelque chose d'assez délicat pour souligner, accompagner la gestuelle féminine. Chez nous, en Afrique, qu'elles soient contentes ou mécontentes, les femmes font des gestes. Lidée

avec ce bijou, c'est d'accompagner ses gestes. Je travaille sur le côté très spirituel, les petits détails d'esprit des Africains inspirent ma création. Je suis aussi inspirée par mes souvenirs d'enfance, ma jeunesse passée au Sénégal. Les Africaines sont très élégantes. Cela fait partie de ma culture. Et en allant à Paris, je me suis imprégnée de la haute couture que j'avais déjà rencontrée en Afrique vu qu'il règne un esprit très haute couture ici. Mais Paris étant une terre de haute couture, cela fait qu'aujourd'hui, je crée des bijoux de luxe, haut de gamme plaqués or. Je fais de la création de bijoux, de la joaillerie, en or avec des pierres sur mesure à la demande de ma clientèle.

**L.C.K. : le cauri est très présent dans les créations de la marque Ngoné, pourquoi ?**

**N.S. :** C'est en partie en lien avec mon prénom car le cauri est un symbole du féminin sacré en Afrique et on s'en sert pour l'art divinatoire au Sénégal. Il y est aussi considéré comme un

africain, c'est cet esprit du cauri qui m'intéresse. En fait, je l'utilise comme un gri-gri, sauf qu'il est ultra chic. Il est idéal pour les femmes qui ont envie d'être dans la modernité et en même temps dans l'ancestralité.

**L.C.K. : Les teintes de vos cauris sont variées, il y a notamment le bleu indigo qui est magnifique. Comment en êtes-vous arrivée à ce rendu ?**

**N.S. :** Dès le départ, le cauri était présent dans mes créations pour les raisons évoquées ci-dessus. J'ai toujours voulu le transformer car je conçois la création comme une transformation. En réalité, rien ne se crée, tout se transforme, comme on le dit. Nos ancêtres ont fait un travail magnifique, je m'inspire des parures ancestrales et on y trouve beaucoup de cauris car ils constituent des éléments protecteurs. Je travaille aussi dans cet esprit. Et je le colore en mettant des fois des transferts de pagne que l'on appelle tchoup chez nous, c'est -à-dire des pagnes teintés. Je mets aussi des couleurs vives, je ne le laisse jamais tout à fait comme il est au naturel, je le serti de pierres, fais des incrustations de divers genres pour lui donner une touche différente et chic. Tout cela fait partie de mon concept, l'afro chic. Ce sont de véritables cauris, mais à l'avenir, j'aimerais créer les miens, en porcelaine.

**L.C.K. : Quelle place la marque Ngoné occupe-t-elle dans la société sénégalaise ?**

**N.S. :** Avec ma marque, je nourris l'ambition de faire travailler nos artisans africains pour préserver le savoir-faire, créer de l'emploi et former les femmes et les jeunes à des métiers qui étaient plus destinés à des hommes traditionnellement et à ses certaines familles. C'est comme cela que les choses se passent chez nous au Sénégal.

*Propos recueillis par Nioni Masela*

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés

FOOTBALL

# Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

**Ligue 1, 29e journée**

Malgré un Fernand Mayembo solide dans l'axe droit, Ajaccio chute à Clermont (1-2). Sans Beni Makouana, non retenu, ni Faitout Maouassa, blessé, Montpellier prend un point à Marseille (1-1).

Han-Noah Massengo était titulaire à la récupération lors du succès d'Auxerre face au voisin troyen (1-0).

Nice est tenu en échec par Angers (1-1). Remplaçant, Alexis Beka Beka est entré à la 82e min.

Christlain Matsima est entré à la 90e+5 min lors du succès de Monaco face à Strasbourg (5-4).

Brest bat Toulouse 3-1, sans Bradley Loko, resté sur le banc. Josué Escartin n'était pas dans le groupe.

Au classement, Monaco est 4e à trois longueurs de Lens, le 3e.

Avec 45 points, Nice est 8e, suivi de Montpellier, 11e avec 37 points et de Brest, 15e avec 27 points.

Dans la zone rouge, Auxerre est 17e avec 26 points et Ajaccio est 19e et avant-dernier avec 21 points.

Portugal, 26e journée, 1re division

Gaius Makouta a joué l'intégralité du match perdu par Boavista sur le terrain du Marítimo Funchal (2-4). Malgré ce revers chez un mal-classé, les Portuans conservent 11 points d'avance sur la zone rouge.

Roumanie, 2e journée des play-down, 1re division

Kévin Koubemba était titulaire au poste d'attaquant droit lors de la défaite d'Arges face à Voluntari (0-2). Arges est 9e sur 10. Les deux derniers seront relégués.

Russie, 21e journée, 1re division

Sans Emmerson Illoy-Ayyet, ménagé en prévision de la demi-finale de Coupe face au Spartak mardi, le FC Oural s'incline chez le Zenith Saint-Petersbourg (0-2).

Russie, 25e journée, 2e division

Le FK Oufa bat le Ska-Energiya 3-0 avec Erving Botaka-Yobama, titulaire et remplacé à la 78e min. Malgré cette victoire, en supériorité numérique, Oufa reste reléguable avec trois points de retard sur le Kuban Krasnodar, 14e.

Slovaquie, 3e journée des play-offs, 1re division

Le DAC Dunajska Streda engrange trois points de plus face à Zilina (1-0) et se rapproche du premier titre de son histoire. Yohan Andzouana était titulaire au poste de latéral gauche.

Slovénie, 29e journée, 1re division

Réduit à dix dès la 34e min, Bravo chute à Koper (0-1). Sans Simon Nsana, blessé à une jambe.

Suisse, 27e journée, 2e division

Trésor Samba, remplacé à la 59e min, et Bellinzona sont battus à Thoune (0-2) et glissent au classement (9e avec 6 points d'avance sur le 10e et dernier).

Turquie, 17e journée, 1re division

Bevic Moussiti Oko est entré à la 94e min lors du revers d'Ankaragücü à Basaksehir (0-1).

Durel Avounou est entré à la 67e min lors du match nul d'Umraniyespor face à Konyaspor (2-2).

Ankaragücü est 15e et premier non-reléguable, avec 25 points, derrière Antalyaspor, 13e avec 28 points. L'équipe de Marl Mam-

passi, exempt ce week-end, ne rejouera pas avant le 7 juin.

Umraniyespor est 18e avec 23 points.

Belgique, 31e journée, 1re division

Fin de saison pour Senna Miangué, blessé en amical face à OHL durant la trêve internationale. Le gaucher de 26 ans rechute à sa blessure musculaire, après trois longues absences cette saison (8 matches joués seulement). Sans lui, le Cercle de Bruges bat Courtrai (2-0).

Seraing coule à domicile face à La Gantoise (0-5). Titulaire en piston gauche, Morgan Poaty tarde à remonter sur l'ouverture du score et couvre le buteur, Orban (18e min).

Au marquage de Cuypers, il est passif sur le 3-0 (54e min).

Les Metallos, 18e et derniers avec 19 points, ont un pied et demi en deuxième division.

Bulgarie, 24e journée, 1re division

Messie Biatoumoussoka, aligné dans l'axe de la défense à trois, a été averti à la 83e min lors du match nul du Botev Vratsa face à Pirin (0-0).

Ryan Bidounga était laissé au repos lors du succès du Levski 1948 à Beroe (3-1).

Au classement, le CSKA 1948 est 3e avec 48 points. Le Botev Vratsa est 11e avec 29 points.

Croatie, 27e journée, 1re division

Attaquant droit, Merveil Ndockyt a été remplacé à la 61e min du match nul concédé par Gorica face au Dinamo Zagreb (1-1). Gorica reste lanterne rouge avec 7 points de retard sur le 9e.

Ecosse, 30e journée, 1re division

Dylan Bahamboula n'est pas entré en

jeu lors du net revers de Livingston à Saint-Mirren (0-3).

Espagne, 34e journée, 2e division

Blessé à l'entraînement le 23 mars, Jordi Mboula souffre d'une lésion musculaire à la cuisse gauche et était forfait lors de la défaite de Santander à Burgos (1-2). Le Racing est 17e avec seulement 4 points d'avance sur la zone de relégation.

Espagne, 28e journée, 5e division

Joël Ngoya est entré à la 87e min lors du revers de Formentera chez la réserve de Majorque (1-2).

Albanie, 27e journée, 1re division

Chandrel Massanga était titulaire lors du succès du Partizani Tirana chez le Teuta Durrës (0-2). Le Partizani reprend provisoirement la tête du classement.

Allemagne, 30e journée, 3e division

Rot Weiss Essen bat la réserve de Fribourg (2-0). Sans Aurel Loubongo Mboungou, non retenu.

Allemagne, 31e journée, 4e division, groupe Nord

En déplacement à Drochtersen, 4e du classement, le SW Rehdén remporte une précieuse victoire dans la lutte pour le maintien (0-2). L'ancien international Hugues Mbossa est l'entraîneur-adjoint du club, 13e et premier non-reléguable avec 31 points. Notons que son fils Jordy Mbossa évolue en 6e division allemande. Agé de 18 ans, il joue au poste d'attaquant comme son paternel.

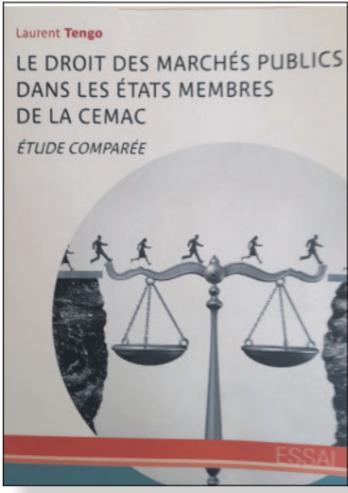
Angleterre, 39e journée, 4e division

William Hondermarck est entré à la pause lors du match nul de Northampton face à

## EN VENTE



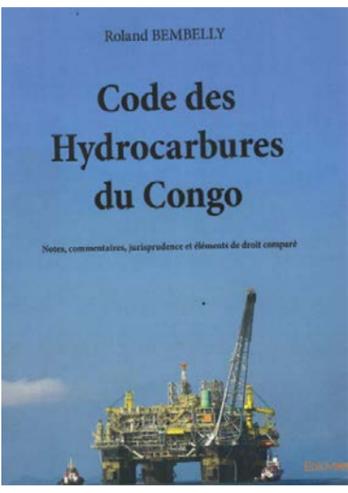
**Matière de lenteur**  
Recueil de poésie  
Omer MASSEM  
15 €



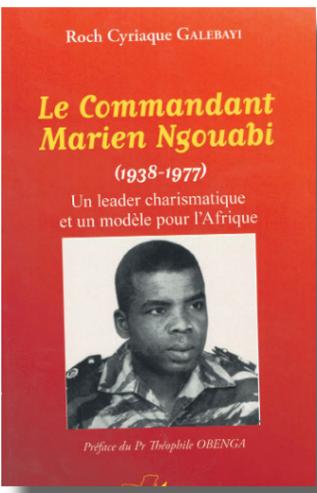
**Le droit des marchés publics dans les états membres de la CEMAC**  
Étude comparée  
Laurent Tongo



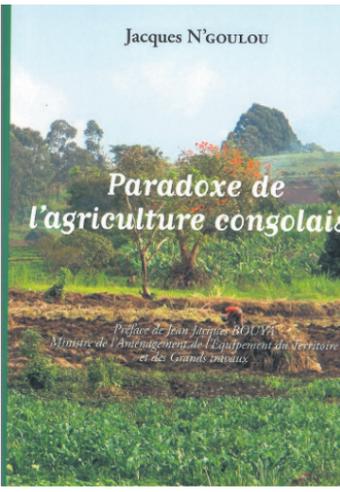
**Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules**  
Omer MASSEM  
L'Harmattan



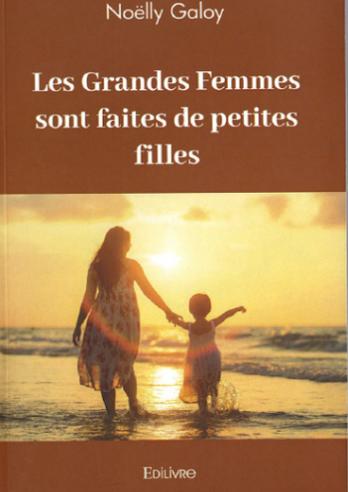
**Code des Hydrocarbures du Congo**  
Roland BEMBELLY  
Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé



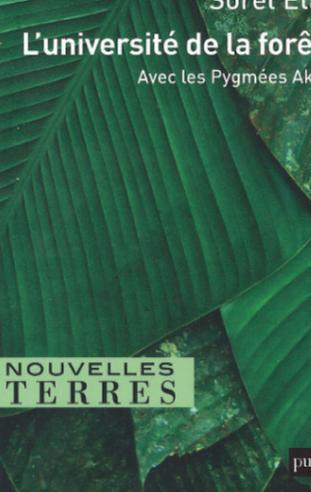
**Le Commandant Marien Ngouabi (1938-1977)**  
Roch Cyriaque GALEBAYA  
Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique  
Préface du Pr. Théophile OBENGA



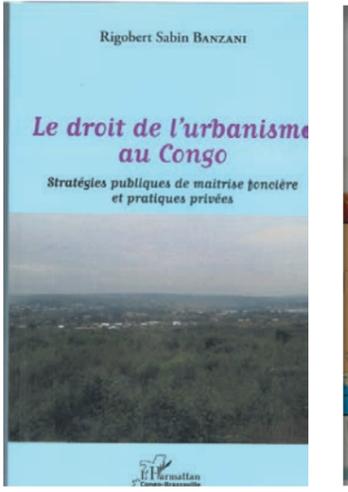
**Paradoxe de l'agriculture congolaise**  
Jacques N'GOULOU  
Préface de Jean-Jacques BOUYA  
Ministre de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux



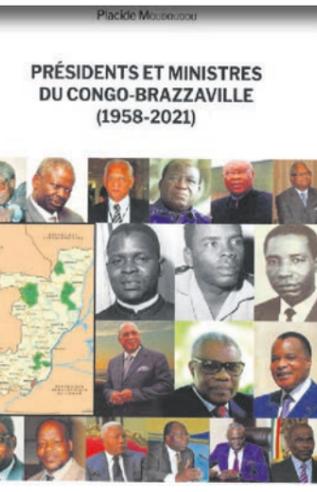
**Les Grandes Femmes sont faites de petites filles**  
Noëly Galoy  
ÉdiVire



**L'université de la forêt**  
Sorel Etang  
Avec les Pygmées Akas  
NOUVELLES TERRES



**Le droit de l'urbanisme au Congo**  
Rigobert Sabin BANZANI  
Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées



**PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)**  
Placide Moukoko

## FOOTBALL

## Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

Stevenage (1-1). Averti à la 83e, quelques minutes après l'égalisation des visiteurs.

Septième match d'absence pour Offrande Zanzala : sans lui Newport prend un point à Colchester (0-0).

Newport est 18e avec 44 points, loin derrière Northampton, deuxième avec 70 points.

Géorgie, 6e journée, 1re division

Deuxième succès consécutif pour Dila Gori, vainqueur de Samtredia (1-0). Romaric Etou était titulaire en défense centrale.

Troisième titularisation sous le maillot du Dinamo Tbilissi pour Francis Nzaba. Le champion en titre, auquel il est prêté pour l'année civile 2023, l'emporte 2-1 à Shukura et conforte sa première place au classement avec 16 points.

Dila Gori est 5e avec 9 points.

Grèce, 2e journée des play-down, 1re division

Sans Thievy Bifouma, non convoqué à son retour de sélection, l'OFI Heraklion s'impose 1-0 à Giannina. Les Crétois sont deuxièmes de ce mini-championnat à huit.

Israël, 2e journée des play-offs, 1re division

Le Maccabi Haifa assure l'essentiel face à Beer Sheva (1-0), sans Mavis Tchibota, resté sur le banc.

Italie, 31e journée, 2e division

Parma bat Palerme 2-1, sans Gabriel Charpentier, laissé au repos après son séjour en sélection.

Cinquième, Cagliari recevait le 4e, Südtirol



Alain Ipiélé célèbre son but victorieux (DR)

(1-1). Antoine Makoumbou a joué toute la rencontre devant la défense. Une belle passe pour Luvumbo, qui rate le cadre.

Kosovo, 27e journée, 1re division

Remplaçant, Raddy Ovouka est sorti à la 85e min lors du large succès de Ditra face à Drenica (3-0). Archange Bintsouka a joué toute la rencontre en pointe. Notons qu'il s'agit de la première titularisation du latéral gauche international.

Drita est 1er avec 55 points, alors que Drenica est 10e et dernier avec 23 points.

Luxembourg, 23e journée, 1re division

Le Racing Union s'incline face à Niedercorn (1-2) avec Davy Ngoma titulaire.

Sans Christoffer Mafoumbi ni Herman Moussaki, tous deux absents, Differdange est laminé par Dudelange (0-4).

Grosse défaite également pour l'Etzella Ettelbrück face au Victoria Rosport (1-5) avec Godmer Mabouba titulaire en défense.

Malte, 23e journée, 1re division

Sans Fodé Doré, resté sur le banc, Mosta prend les trois points à Gzira (1-2).

Sans Delvin Ndinga, absent du groupe, Balzan est balayé sur son terrain par les Hamrun Spartans (0-4).

Mosta et Balzan sont 4e et 5e avec 40 points.

## National 1, 27e journée

Dans le duel entre deux concurrents à la montée en Ligue 2, Dunkerque bat le Red Star 1-0 et se hisse sur la deuxième marche du podium (en attendant les matches de Concarneau et Versailles, qui jouent lundi soir).

Titulaire, Alain Ipiélé a marqué l'unique but du match sur un penalty du droit. Son 5e but de la saison, pour 8 passes décisives en 27 matches.

De retour de sélection, Fred Dembi était laissé au repos.

Le Paris Atletico fait match nul à Orléans (0-0). Avec Jordy Kaloukadilandi et Randi Goteni, titulaires et avertis aux 59e et 28e. Goteni a été remplacé à la 78e.

Sans Brayann Pereira, blessé, Bourg-Péronnas bat Avranches 2-1.

Sans Yannis Mbemba, resté sur le banc, Le Puy tient le leader martégal en échec (2-2).

Sans Jason Nguouabi, resté sur le banc, ni Alan Dzabana, absent, Bastia-Borgo est défait à domicile par le Stade Briochin (2-3).

Camille Delourme

## NÉCROLOGIE



Les familles Boumpoutou, Nganga, la grande famille Bala ba Kwimba et Bichi Kahounga ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du rappel à Dieu de leur soeur, mère et grand-mère, Joséphine Ngongo alias José, survenu le 1<sup>er</sup> avril à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Bacongo, dans la rue Raymond Paillet au n°596, croisement de la rue Kitengué et de l'avenue Charles-de-Gaulle.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

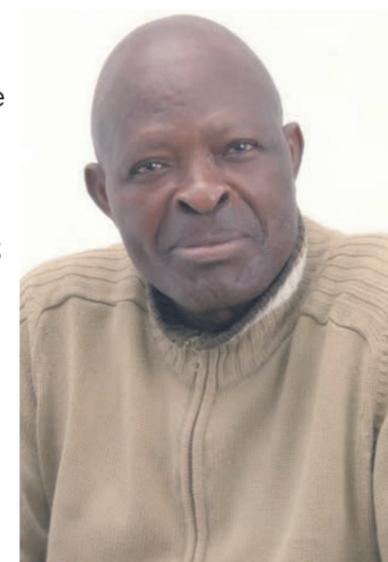
## IN MEMORIAM

4 avril 2009-4 avril 2023

14 ans déjà que Joseph Ockana a été rappelé auprès du Seigneur.

A cette occasion des messes d'action de grâce seront dites dans les paroisses suivantes le 04 avril 2023 à partir de 6 heures :

- 1-Jesus Ressuscité Plateaux des 15 ans ;
- 2-Sainte-Marie de Ouenzé ;
- 3-Saint-Augustin de la Tsiémé ;
- 4-Saint-François d'Assise ;
- 5-Saint-Esprit de Mougali ;
- 6-Sainte-Anne ;
- 7-Cathédrale ;
- 8-Javouhey ;
- 9-Et Fatima.



3 avril 1998 – 3 avril 2023

Voici 25 ans déjà que Raoul Omanié a été rappelé par le Seigneur.

A cet effet, le colonel Béranger Omanié et famille demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

## DON DE SANG

# 600 poches pour sauver des vies humaines

Dans le cadre de la clôture des activités marquant la Journée internationale des femmes, la Fondation Germaine-Makouela-Loemba a fait don de six cents poches de sang, le week-end dernier, à Pointe-Noire. L'activité a été patronnée par la marraine de cette fondation, Inès Nefer Bertille Ingani, ministre de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle.

La ministre Inès Nefer Bertille Ingani, dans son mot de circonstance, a encouragé les femmes à donner leur sang après leur avoir expliqué l'avantage de cette donation. «*Nous sommes des mamans, c'est nous qui donnons la vie et donc nous avons intérêt de la préserver en donnant notre sang* », a-t-elle indiqué, s'adressant aux femmes mobilisées au rond-point Lumumba pour la cause.

Au total, 600 poches de sang ont été récoltées, le 31 mars, pour compenser tant soit peu la pénurie dans la banque de sang de la ville. De la pédiatrie à la maternité en passant par l'hématologie, la diabétologie et les urgences, le besoin de transfusion sanguine est omniprésent, mais la quantité de sang disponible demeure insuffisante. L'ignorance de l'utilité du don de sang, les préjugés magico-religieux

ou la peur de se découvrir des infections de tout genre sont autant de raisons qui justifient la réticence des Congolais à faire don de leur sang, d'après le constat. C'est la raison pour laquelle la ministre est venue à Pointe-Noire soutenir cette fondation pour cette oeuvre de coeur. Inès Nefer Bertille Ingani a également saisi cette opportunité pour vulgariser la loi Mouébara. En effet, d'après elle, cette loi ne frappe pas que les hommes violentant les femmes, mais aussi les femmes qui maltraitent les veuves. Elle a, par ailleurs,



La ministre Inès Nefer Bertille Ingani assistant au prélèvement de sang/Adiac

incité les femmes à plus de dynamisme chacune dans son domaine afin de contri-

buer au développement du pays. Soulignons qu'outre le don de sang, une exposi-

tion-vente des œuvres fabriquées par les femmes a été organisée pour permettre à ces femmes et jeunes filles entrepreneures de présenter leurs produits au public afin qu'il consomme les produits locaux.

**Charlem Léa Itoua**

**«Nous sommes des mamans, c'est nous qui donnons la vie et donc nous avons intérêt de la préserver en donnant notre sang »**

## LEADERSHIP FÉMININ

## Plus de trois cents femmes africaines primées

Dans le cadre de la promotion de l'excellence féminine, l'association Elite women's club (EWC) a remis, le 30 mars à Brazzaville, des certificats de fin de formation à plus de trois cents femmes africaines pour leur implication et leur engagement en faveur du développement de leur continent.

Les certificats ont été offerts par l'organisation EWC, à l'issue de la deuxième édition du Mbongui de la femme africaine, parrainée par Antoinette Kébi, secrétaire exécutive du Conseil consultatif de la femme. Les séances de recyclage des femmes venant de plusieurs pays africains ont porté sur l'égalité des sexes aujourd'hui pour un avenir durable, les outils pour une identité numérique durable ainsi que sur la possibilité d'affirmer le leadership entrepreneurial.

L'ensemble des réformes ainsi que des formations organisées par l'association



Les primées de la deuxième édition du Mbongui de la femme africaine/Adiac

EWC aideront les femmes à acquérir les mêmes droits aux ressources économiques ainsi qu'à la propriété et aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles.

EWC est une organisation qui vise à accompagner la femme africaine dans la recherche d'autonomie, d'émancipation et du développement personnelle. La troisième édition du

Mbongui de la femme africaine se tiendra du 4 au 5 août 2023 à Brazzaville avec une forte mobilisation des femmes de la sous-région, dont celles de la République démocratique

du Congo et de Côte d'Ivoire qui ont déjà manifesté leur intérêt à prendre part à cette rencontre.

Lors de ces prochaines retrouvailles, il s'agira de réunir les femmes africaines pour aborder les sujets de société, à l'instar du réchauffement de la planète, des crises alimentaires, de l'économie numérique, des violences faites aux femmes (violences domestiques, viols et séquestrations des femmes dans les zones de conflit), de l'autonomisation de la femme y compris sa participation dans les sphères de prise de décisions.

**Fortuné Ibara**

## DISTINCTION

# Denis Sassou N'Guesso honoré par l'Union panafricaine de la jeunesse

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, vient de recevoir le prix de la paix de la jeunesse africaine, une distinction qui reconnaît les efforts panafricains de certains chefs d'Etat et de gouvernement.

Décerné lors du dernier congrès de l'Union panafricaine de la jeunesse tenu à Niamey, au Niger, en 2021, le prix a été récépionné le 1er avril par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, en marge de la première édition du Forum des jeunes leaders africains que Brazzaville vient d'abriter. Le chef de gouvernement a, en effet, récépionné deux distinctions : une pour le président de la République et une autre pour lui pour son engagement constant en faveur des jeunes du continent. Le président honoraire de l'Union panafricaine de la jeunesse, Aliou Oumarou, qui a officiellement remis ces prix, a vanté le mérite de ces deux hommes d'Etat qui n'ont cessé de contribuer à la formation d'une élite accomplie. « Nous savons le travail extraordinaire que le président de la République du Congo est en train de faire pour le retour de la paix en Libye, nous savons combien la crise libyenne affecte les pays du Sahel. Aujourd'hui, c'est une fierté de voir tout ce qu'il est en train de faire. Je disais que la paix au Congo n'appartient pas seulement aux Congolais. Si dans notre



sous-région, le Sahel, il n'y a pas de paix, nous pouvons venir nous réfugier dans un pays stable. Et pour que les

gens viennent investir, il faut tout ce qu'il est en train de faire et le gouvernement pour la stabilité. Donc, nous félicitons le chef de l'Etat congolais pour il exprimé.

**« Etre celui par les mains duquel une telle distinction va passer, c'est pour moi un privilège. Je me sens honoré et heureux de la lui remettre officiellement dans les jours qui vont suivre »**

Représentant le chef de l'Etat, Anatole Collinet Makosso a rassuré ses interlocuteurs qu'il va transmettre le prix à qui de droit. Il s'est réjoui du choix porté sur sa personnalité pour récépionner cette haute décoration destinée à un grand homme. « Etre celui par les mains duquel une telle distinction va passer, c'est pour moi un privilège. Je me sens honoré et heureux de la lui remettre officiellement dans les jours qui vont suivre », a-t-il promis.

Notons que le Premier ministre a, par ailleurs, conféré avec l'ancienne présidente de la République centrafricaine, Catherine Samba Pandza, et l'ancienne vice-présidente de la République de Gambie, Fattounata Tambajang. Les deux personnalités ont participé aux travaux de Brazzaville international leadership youth forum, organisés les 30 et 31 mars sur le thème « Relever les défis du développement de l'Afrique ». Leurs échanges ont porté sur les mécanismes mis en place en Afrique et au Congo pour l'encadrement de la jeunesse et la prise de décision en concertation avec cette même jeunesse.

**Parfait Wilfried Douniama**

## FOOTBALL

## La prime de présence supprimée chez les Diabes rouges

Le ministre en charge de la Jeunesse et des Sports, Hugues Ngouélondélé, dans une circulaire datant du 29 mars, a annoncé la suppression de la prime de présence ou de participation des joueurs de l'équipe nationale.

« Être convoqué, pour rejoindre les rangs de l'équipe nationale, jouer dans les compétitions continentales et internationales est un honneur et appelle les nominés à faire montre de patriotisme et de civisme, pour servir la nation, sans donner droit, en retour, à aucune prime », peut-on lire dans le premier paragraphe.

Selon le constat du ministre, à l'occasion de ces compétitions, les joueurs convoqués perçoivent une prime de présence ou de participation, « sans aucun motif légitime. » « Le statut des joueurs des équipes nationales de football ne saurait être monnayé », a-t-il martelé, précisant que « désormais seules les primes liées aux performances sportives : primes de match ga-

gné, primes de match nul, prime de qualification seront payées par les services financiers du ministère, en présence des représentants de la fédération ».

Ainsi, ces deux primes ne seront plus versées aux Diabes rouges, toutes catégories confondues. Il a, par ailleurs, chargé la Fédération congolaise de football de faire une large diffusion et une sensibilisation

de cette circulaire. Abordé par la presse, le ministre en charge des Sports a souligné que le but est, entre autres, de rehausser le niveau du football congolais et de pousser les joueurs à donner plus de leurs performances en mettant en avant le patriotisme.

« Après moult réflexions, j'ai pensé que cette prime n'avait plus lieu d'être puisque celui qui vous parle est en même

temps ministre de l'Education civique. Je ne peux pas comprendre qu'après plusieurs années, un jeune footballeur, bien que venant de France ou d'ailleurs pour défendre la patrie, puisse être payé. Même lorsqu'on n'a pas joué, il suffit d'être présent pour vous donner deux millions FCFA ou trois mille euros pour ceux de la diaspora. Le temps a démontré

que cette prime ne se justifiait plus », a expliqué Hugues Ngouélondélé.

Pour lui, c'est après l'effort que l'on mérite le réconfort et finies les années où l'Etat dépensait plus pour gagner moins en termes de performances. « Il s'agit de payer la prime de victoire lorsqu'ils ont gagné parce qu'ils la méritent. Lorsqu'ils ont fait match nul ou sont qualifiés, ils touchent la prime de qualification, mais le reste, on en parle plus jusqu'à nouvel ordre », a conclu Hugues Ngouélondélé, invitant le monde sportif et la population à adhérer à cette nouvelle dynamique bien que contraignante.

Notons que cette décision est diversement commentée par les Congolais, surtout sur la toile.

**P.W.D.**

**« Il s'agit de payer la prime de victoire lorsqu'ils ont gagné parce qu'ils la méritent. Lorsqu'ils ont fait match nul ou sont qualifiés, ils touchent la prime de qualification, mais le reste, on en parle plus jusqu'à nouvel ordre »**